


## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Easy Seal Direct Inject (4050-08, 4050-07)</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible
<b>Utilisation recommandée</b>	Mastic d'étanchéité de réfrigération
<b>Restrictions conseillées</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Fabricant</b>	Nu-Calgon 2611 Schuetz Road St. Louis, MO 63043 US Téléphone 314-469-7000 / 800-554-5499 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Liquides inflammables	Catégorie 3
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	
<b>Risques défini pour SIMDUT 2015</b>	Non classé	
<b>Éléments d'étiquetage</b>		

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mention de danger**

Liquide et vapeur inflammables. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Conseil de prudence**

**Prévention**

Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Se laver soigneusement après la manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

**Intervention**

En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Stockage**

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

**Élimination**

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

**SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)**

Aucun à notre connaissance

<b>SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.

### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

#### Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Méthyltriéthoxysilane 2		031-67-6	30-60
3-Aminopropyltriéthoxysilane 919-		30-2	10-30
2-Butanone, O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime		22984-54-9	10-30

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

**Remarques sur la composition** GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.
<b>Yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
<b>Informations générales</b>	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

### 5. Mesures de lutte contre le feu

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Liquide et vapeur inflammables.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

---

**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution nécessaires contre les décharges d'électricité statique. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Déversement accidentel important : Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important : Absorber avec de la terre, du sable ou une autre substance non-combustible le produit et transférer le tout dans des conteneurs en vue d'une mise au rebut ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine) Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

---

## 7. Manutention et stockage

---

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ventilation antidéflagrante générale et localisée. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être reliés à la terre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelle et de l'équipement antidéflagrant. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection individuel approprié. Se laver soigneusement après la manipulation. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Garder sous clef. Gardez à partir de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit équipé de gicleurs. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

---

**Limites d'exposition**

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales (ou lunettes étanches) et un masque.

**Protection de la peau**

**Protection des mains**

Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

**Autre**

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé. Conformément aux directives de votre employeur.

<b>Protection respiratoire</b>	Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	Transparent
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Bleu
<b>Odeur</b>	Amine
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible.
<b>Point d'écoulement:</b>	Pas disponible.
<b>Densité</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	42.0 °C (107.6 °F) Coupelle fermée
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Dangers d'explosion</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

<b>Réactivité</b>	Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	aucun en utilisation appropriée
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

**Matières incompatibles**  
**Produits de décomposition dangereux**

Oxydants forts.  
Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## 11. Données toxicologiques

**Voies d'exposition** Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Ingestion** Entraîne des brûlures du tube digestif. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

**Inhalation** Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

**Peau** Provoque de graves brûlures cutanées. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Yeux** Provoque des lésions oculaires graves.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Composants

#### Espèce

#### Résultats d'épreuves

2-Butanone, O,O',O''-(méthylsilyldiyl)trioxime (CAS 22984-54-9)

#### Aigu

##### Dermique

DL50

rat >

2000 mg/kg, ECHA

##### Orale

DL50

rat

2650 mg/kg, ECHA, femelle

2260 mg/kg, ECHA, mâle

3-Aminopropyltriéthoxysilane (CAS 919-30-2)

#### Aigu

##### Dermique

DL50

lapin 4

ml/kg, ECHA

##### Inhalation

CL50

rat

> 7.4 mg/L, ECHA

##### Orale

DL50

rat

1780 mg/kg, SIGMA ALDRICH

4.2 ml/kg, ECHA

Méthyltriéthoxysilane (CAS 2031-67-6)

#### Aigu

##### Dermique

DL50 I

apin

> 14240 mg/kg, ECHA, femelle

11837 mg/kg, ECHA, mâle

##### Inhalation

CL50

Pas disponible

##### Orale

DL50

rat

10057 mg/kg, ECHA, mâle

7627 mg/kg, ECHA, femelle

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Minutes d'exposition

Pas disponible.

#### Indice d'érythème

Pas disponible.

#### Valeur d'un œdème

Pas disponible.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Valeur de l'opacité de la cornée

Pas disponible.

#### Valeur de la lésion de l'iris

Pas disponible.

<b>Valeur des rougeurs de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Valeur d'un œdème de la conjonctive</b>	Pas disponible.
<b>Jours de récupération</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	N'est pas un sensibilisant respiratoire.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mutagénicité</b>	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.
<b>Cancérogénicité</b>	
<b>ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)</b>	
Non inscrit.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
<b>Tératogénicité</b>	Pas disponible.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Danger par aspiration</b>	N'est pas un danger d'aspiration.
<b>Effets chroniques</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

---

## 12. Données écologiques

---

<b>Écotoxicité</b>	Pas disponible.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mobilité générale</b>	Pas disponible.
<b>Autres effets adverses</b>	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

---

## 13. Données sur l'élimination

---

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Éliminer le contenu/les contenants selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

---

## 14. Informations relatives au transport

---

<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:</b>	Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.
<b>Ministère des Transports des États Unis. (DOT)</b>	
<b>Requêtes fondamentales pour le transport:</b>	
<b>Numéro UN</b>	UN2920
<b>Appellation réglementaire adéquate</b>	Liquide corrosif, inflammable, n.s.a.
<b>Nom technique</b>	3-Aminopropyltriéthoxysilane
<b>Nom technique</b>	Méthyltriéthoxysilane

Classe de danger	Limited Quantity - US
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	B2, IB2, T11, TP2, TP27
Exceptions liées au conditionnement	154
Conditionnement autrement qu'en vrac	203
Conditionnement en vrac	242

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN2920
Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A.
Nom technique	3-Aminopropyltriéthoxysilane
Nom technique	Méthyltriéthoxysilane
Classe de danger	Limited Quantity - Canada
Groupe d'emballage	II
Dispositions particulières	16

#### IATA/ICAO (Air)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

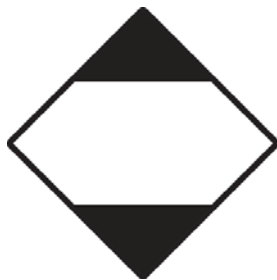
Numéro UN	UN2920
Appellation réglementaire adéquate	Liquide corrosif, inflammable, n.s.a.
Nom technique	3-Aminopropyltriéthoxysilane
Nom technique	Méthyltriéthoxysilane
Classe de danger	Limited Quantity - IATA
Groupe d'emballage	II

#### IMDG (Transport maritime)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN2920
Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A.
Nom technique	3-Aminopropyltriéthoxysilane
Nom technique	Méthyltriéthoxysilane
Classe de danger	Limited Quantity - IMDG
Groupe d'emballage	II
No EMS	F-E, S-C

#### DOT; IMDG; TMD



#### IATA




---

## 15. Informations sur la réglementation

---

#### Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

**Gaz à effet de serre**

Non inscrit.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**whmis2015 Exemptions**

Sans objet

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis**

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Non réglementé.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):**

Non inscrit.

**ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)**

Non inscrit.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**Danger immédiat - Oui  
Risque différé - Oui  
Risque d'incendie - Oui  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non**SARA 302 Substance très dangereuse**

Non

**SARA 311/312 Produit chimique dangereux**

Non

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Non réglementé.

**Autres règlements fédéraux****Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)**

Non réglementé.

**États-Unis - Réglementation des états**

Voir ci-dessous

**US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée**2- Buta none, O,O',O"-  
(méthylsilyldiène)trioxime (CAS 22984-54-9) Inscrit.  
3-Aminopropyltriéthoxysilane (CAS 919-30-2) Inscrit.  
Méthyltriéthoxysilane (CAS 2031-67-6) Inscrit.**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances**

Non réglementé.

**États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**

Non réglementé.

**États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie**

Non inscrit.

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**

Non réglementé.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Non inscrit.

**État des stocks**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

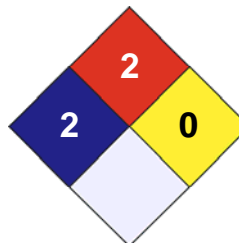
\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.



## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	*	2
Inflammabilité		2
Danger physique		0
Protection individuelle		X



### Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

### Date de publication

11-Octobre-2016

### Version n°

01

### Date en vigueur

11-Octobre-2016

### Préparé par

Nu-Calgon Service Technique Téléphone: (314) 469-7000

### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.